

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date d'émission : Le 27 Novembre, 2017

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit:

Nom du produit

Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Autres moyens d'identification:

Code (s) de produit

KK0068-A, KK0069-A, KK0071-A, KK0283-A, KK0284-A, KK0318

Synonymes

Mortier à base de silicate

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique :

Usage recommandé:

Ciment à haute température pour poêles et cheminées

Utilisations déconseillées:

Pas d'information disponible

Données relatives au fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Nom de la compagnie :

Kel Kem Ltd.

Adresse :

1333 Cornwall Road
Oakville, Ontario, Canada
L6J 7T5
www.imperialgroup.ca

Numéro de téléphone d'urgence:

Téléphone d'urgence: 905-829-5888
Canutec: 613-996-6666 (appel en PCV)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification:

Aucun attribué

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence :

Vue d'ensemble en cas d'urgence:

Risques OSHA / SIMDUT 2015

Classification de la substance ou du mélange

SGH- E-U / Canadien classification:

SGH Dangers

Aucun attribué

Éléments d'étiquetage

SGH-US/ Canadien étiquetage

Pictogrammes de danger (SGH) :

Aucun attribué

Mention d'avertissement (SGH): Danger

Déclarations de danger (SGH) :

Aucun attribué

Conseils de prudence (SGH) :

Aucun attribué

Déclarations de Réponse (SGH) :

Aucun attribué

Date: Le 27 Novembre 2017

SDS: Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Description chimique :

Mélange chimique

Ingredient	CAS #	% by Wt	Classification
Silicate de sodium	1344-09-8	15-40	Aucun attribué
Kaolin Clay *	1332-58-7	25-60	Aucun attribué
Noir Carbone	1333-86-4	0.1-0.5	Toxicité Aiguë Catégorie 5 (Dermique) - H313 Cancérogénicité Catégorie 2 - H351

* Contient <1% de silice cristalline (quartz) et <1% de dioxyde de titane

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, dans la limite des connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations applicables, sont classés dangereux pour la santé ou l'environnement et nécessitent donc une notification dans cette section.

4. PREMIERS SOINS

Premiers secours :

Inhalation:

Si la vapeur du produit provoque une irritation ou une détresse respiratoire, amener immédiatement la personne exposée à l'air frais. Si la respiration est difficile ou irrégulière, administrer de l'oxygène ; si un arrêt respiratoire se produit, commencer la respiration artificielle par du personnel qualifié. Desserrer les vêtements serrés comme un collier, cravate, ceinture ou ceinture. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes, en soulevant occasionnellement le haut et le bas. Couvrir les inférieurs. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire, après les 2 premières minutes et continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux immédiats, de préférence auprès d'un ophtalmologiste.

Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Retirer rapidement et délicatement le produit excédentaire avec un chiffon sec ou une serviette en papier. Rincer la peau à l'eau tiède pour 15 minutes. Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau. Nettoyer les vêtements et les chaussures contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, chercher conseil médical.

Ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau si la victime est consciente. Enlever les prothèses, si présentes. Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par personnel médical. Si les vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration de la substance dans les poumons. Ne jamais donner rien par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

La plupart des symptômes et des effets importants, à la fois aigus et différés :

Symptômes et effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons, de l'enflure, des larmes et de la douleur.

Peau : Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs localisées, des démangeaisons et de l'inconfort.

Inhalation : Les vapeurs peuvent causer une irritation des voies respiratoires.

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires :

Chronique : Les personnes ayant des problèmes de peau préexistants ou une déficience respiratoire peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. Peau chronique l'exposition cutanée peut assécher la peau ou provoquer une dermatite. Le dioxyde de titane est un carcinogène animal présumé. La silice cristalline (quartz) a été déterminé comme étant cancérigène en tant que poussière respirable. Le noir de carbone est un cancérigène possible pour l'homme. Traiter symptomatiquement et de manière supportive.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction :

Agents extincteurs appropriés:

Utiliser un brouillard d'eau ou de l'eau pulvérisée, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone et de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés:

Aucun connu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Les contenants fermés peuvent exploser en raison de l'accumulation de pression lorsqu'ils sont exposés à une chaleur extrême. Pendant les conditions d'urgence, une surexposition à les produits de décomposition peut présenter un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas être immédiatement apparents ou peuvent être retardés. Obtenir des soins médicaux.

Risque d'explosion :

Le matériau ne présente pas de risque d'explosion.

Conseils pour les pompiers :

Un équipement de protection complet comprenant un appareil respiratoire autonome doit être utilisé. L'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés accumulation de pression et auto-inflammation ou explosion possible en cas d'exposition à une chaleur extrême. Si possible, les pompiers devraient contrôler les eaux de ruissellement pour éviter la contamination de l'environnement. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux règlements.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles, procédures d'équipement et d'urgence de protection:

Évacuer le personnel non essentiel. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone. Porter des vêtements et de l'équipement de protection appropriés désigné à la section 8. Le matériau déversé crée un risque de glissade.

Précautions environnementales :

Évitez la dispersion des matériaux déversés et évitez tout contact avec le sol et toute infiltration dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Couvrir les drains et contenir le déversement. Couvrir le déversement avec un absorbant non combustible. Essuyer ou racler et contenir pour la récupération ou l'élimination. Zone propre le cas échéant, puisque le produit déversé, même en petites quantités, peut présenter un risque de glissade. Le nettoyage final peut nécessiter l'utilisation de

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

vapeur ou le lavage avec détergents. Placer l'absorbant saturé ou les produits de nettoyage dans un contenant approuvé pour une élimination appropriée. Observer les restrictions matérielles possibles (voir les sections 7 et 10).

Référence à d'autres sections : Pour des indications sur le traitement des déchets, voir la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Respectez les précautions de l'étiquette. Porter tous les équipements de protection appropriés spécifiés à la section 8. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Informations sur le feu et des explosions : Le produit ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver les récipients bien fermés dans des endroits frais, secs et bien ventilés. Transférer uniquement dans des contenants approuvés ayant un étiquetage approprié. Protéger conteneurs contre les dommages physiques. Gardez les contenants hermétiquement fermés. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et conservés redresser pour éviter les fuites. Ne pas réutiliser les contenants vides car ils pourraient retenir les résidus du produit. Utiliser un confinement approprié pour éviter contamination de l'environnement. Ventiler les zones fermées. Ne pas prendre en interne. Garder hors de la portée des enfants.

Utilisation spécifique de fin (s) : En dehors des utilisations mentionnées à la section 1, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Directives d'exposition :

Silicate de sodium CAS # 13463-67-7 :	ACGIH TLV 10.0 mg / m3	particules inhalables
	ACGIH TLV 3.0 mg/m3	poussière respirable
	OSHA PEL 15.0 mg / m3	poussière totale
	OSHA PEL 5.0 mg/m3	poussière respirable *
Kaolin Clay CAS # 1332-58-7 :	ACGIH TLV 2.0 mg/m3	poussière respirable
	OSHA PEL 15.0 mg / m3	poussière totale
	OSHA PEL 5.0 mg/m3	poussière respirable
	NIOSH 10.0 mg / m3	poussière totale
Le dioxyde de titane CAS # 13463-67-7 :	NIOSH 5.0 mg / m3	poussière respirable
	ACGIH TLV 10.0 ppm	comme de la poussière
	OSHA PEL 10.0 mg / m3	poussière totale
	OSHA PEL 5.0 mg/m3	poussière respirable
Silice cristalline CAS #14808-60-7 :	ACGIH TLV 0.025 mg / m3	poussière respirable
	OSHA PEL 10.0 mg / m3	poussière respirable
	NIOSH 0.05 mg / m3	poussière respirable
Noir Carbone CAS #1333-86-4 :	OSHA PEL 3.5 mg/m3	TWA
	ACGIH TLV 3.5 mg/m3	TWA
	NIOSH 3.5 mg/m3	TWA

* Relatif aux particules autrement non réglementé

Contrôles d'exposition :

Mesures d'ingénierie :

Les mesures techniques et les opérations de travail appropriées devraient avoir la priorité par rapport à l'utilisation d'équipement. Utilisez une ventilation

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

Équipement de protection individuelle :

adéquate. L'échappement local est préférable. Reportez-vous à la section 7. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact répété ou prolongé avec le produit. Les vêtements de protection doivent être sélectionnés spécifiquement pour le lieu de travail, en fonction des concentrations et des quantités de substances dangereuses manipulées. La résistance chimique de l'équipement de protection doit être demandée au fournisseur représentatif.

Mesures d'hygiène :

Les installations qui stockent ou utilisent ce matériel devraient être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. Changer contaminés vêtements. Une protection préventive de la peau est recommandée. Bien se laver les mains après usage, avant de manger, de boire ou d'utiliser les toilettes.

Protection des yeux / visage :

Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité avec des protections latérales non perforées pendant l'utilisation. Voir 29 CFR 1910.133, ANSI Z87.1 ou la norme européenne EN 166. Il est recommandé de retirer les lentilles de contact avant d'utiliser ce produit d'étanchéité. Ne manipulez pas les lentilles avant scellant a été nettoyé du bout des doigts, des ongles et des cuticules. Le scellant résiduel peut rester sur les doigts pendant plusieurs jours et être transféré sur les lentilles, provoquant une sévère irritation des yeux.

Protection des mains :

Porter des gants en caoutchouc nitrile ou en néoprène ou ceux recommandés par le fournisseur de gants pour la protection contre les matériaux de la section 3. Les gants doivent être imperméables aux produits chimiques et à l'huile. Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être supérieur à la période d'utilisation prévue.

Autre équipement de protection :

Chemises à manches et pantalons sans poignets ; bottes si la situation les appelle.

Protection respiratoire :

Aucun nécessaire dans des conditions ambiantes avec un échappement local adéquat. Toujours utiliser un respirateur approuvé lorsque les vapeurs sont générés. Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs à adduction d'air filtré conviennent, utiliser un respirateur complet avec combinaison polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387) des cartouches respiratoires en tant que sauvegarde aux contrôles techniques. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utilisez un respirateur à adduction d'air à pleine capacité. Utiliser des appareils respiratoires et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou CEN (UE).

NOTE : Ce matériau peut contenir des matières classées comme des particules nuisibles (répertoriées comme "poussière") qui peuvent être présentes uniquement à des niveaux dangereux pendant le ponçage, l'abrasion ou l'enlèvement des films séchés. Si aucune poussière spécifique n'est répertoriée à la section 8, les limites applicables aux poussières nuisibles inconnues sont ACGIH TLV 10 mg / m³ (poussière totale), 3 mg / m³ (fraction respirable), PEL OSHA 15 mg / m³ (poussière totale), 5 mg / m³ (fraction respirable).

Contrôles d'exposition environnementale :

Ne pas vider dans les égouts.

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide	Odeur	Doux
Apparence	Coller	Seuil olfactif	Pas de données disponibles
Couleur	Gris		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques / Méthode</u>
------------------	----------------	----------------------------

pH	Pas de données disponibles	Aucun connu
Point de fusion / congélation	Pas de données disponibles	Aucun connu
Point d'ébullition / Plage	Pas de données disponibles	Aucun connu
Point de rupture	Pas de données disponibles	Aucun connu
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Inflammable	Aucun connu
Limite d'inflammabilité dans l'air :	Pas de données disponibles	Aucun connu
Limite supérieure	Pas de données disponibles	Aucun connu
Limite inférieure	Pas de données disponibles	Aucun connu
Pression de vapeur	Pas de données disponibles	Aucun connu
Densité de vapeur	> 1 (air =1)	Aucun connu
Densité	1.5-1.6 g/cm ³	Aucun connu
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	Aucun connu
Solubilité Autres Solvants	Pas de données disponibles	Aucun connu
Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas de données disponibles	Aucun connu
La température d'auto-inflammation	Pas de données disponibles	Aucun connu
Température de décomposition	Pas de données disponibles	Aucun connu
Viscosité cinématique	Pas de données disponibles	Aucun connu
Viscosité dynamique	Pas de données disponibles	Aucun connu
Propriétés explosives	Pas de données disponibles	Aucun connu
Propriétés oxydantes	Pas de données disponibles	Aucun connu

Autres propriétés

Point de ramollissement	Pas de données disponibles	Aucun connu
Teneur en COV%	Pas de données disponibles	Aucun connu
La taille des particules	Pas de données disponibles	Aucun connu
Distribution de taille de particule	Pas de données disponibles	Aucun connu

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réactivité particulière n'a été signalée. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun connu.
Conditions à éviter	Hautes températures, matériaux incompatibles
Matières à éviter	Acides, agents oxydants, sels d'ammonium, métaux chimiquement actifs
Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition thermique comprennent les oxydes de silicone.

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë orale	Prévu pour avoir une faible toxicité aiguë par voie orale
Toxicité aiguë inhalation	Prévu pour avoir une faible toxicité aiguë par inhalation
Toxicité aiguë dermique	Prévu pour avoir une faible toxicité cutanée aiguë
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves / irritation	Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation	Pas de données disponibles
Génotoxicité in vitro	Pas de données disponibles
Effets mutagènes	Pas de données disponibles
Toxicité pour certains organes - exposition unique	Pas de données disponibles
Toxicité pour certains organes - exposition répétée	Pas de données disponibles
Danger par aspiration	Pas de données disponibles

Remarque :

Le dioxyde de titane CAS # 13463-67-7 :

Groupe IARC 2B Cancérogène - Peut-être cancérogène pour l'homme. Non classé comme cancérogène par ACGIH, OSHA ou NTP. Le résumé du IARC concluait : "On ne pense pas qu'il y ait d'exposition significative au dioxyde de titane lors de l'utilisation de produits dans lesquels le titane est lié à d'autres matériaux tels que la peinture".

Silice cristalline CAS #14808-60-7 :

Considéré comme un danger par inhalation et il peut y avoir une relation entre la silicose et certains cancers. Groupe IARC 1 - Cancérogène pour les humains ; La monographie n ° 68 [1997] ; répertorié sous Silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite provenant de sources professionnelles. ACGIH : A2 - Cancérogène suspecté pour l'homme ; NTP - Cancérogène connu (cancérogène sélectif) ; NIOSH : Potentiel cancérogène professionnel.

Noir Carbone CAS #1333-86-4 :

Groupe IARC 2B Cancérogène - Peut-être cancérogène pour l'homme. ACGIH A4 Cancérogène - N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Non classé comme cancérogène par l'OSHA ou le NTP.

Aucune donnée n'est disponible concernant la mutagénicité ou la tératogénicité de ce produit. Il n'existe pas non plus de données disponibles indiquant que cela provoque des effets indésirables. effets sur le développement ou la fertilité chez les humains.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité :	Prévu pour avoir une faible toxicité pour les organismes aquatiques ayant peu d'impact sur l'environnement aquatique. L'écotoxicité de ce produit n'a pas été évalué.
Persistance et dégradabilité :	Les matériaux organiques de ce produit devraient se biodégrader avec le temps.
Potentiel de bioaccumulation :	Ne devrait pas se bioaccumuler.
La mobilité dans le sol :	Pas d'information disponible
Résultats des évaluations PBT et	Pas d'information disponible

Date: Le 27 Novembre 2017

SDS: Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

vPvB :

Autres informations :

Ne pas laisser les matériaux pénétrer dans les eaux de surface, les eaux usées ou le sol. Un danger environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle.

13. ÉLIMINATION

Recommandations pour l'élimination des déchets

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Bien que ce produit soit classé comme non dangereux loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA) 40 CFR 261 Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire les récipients peuvent contenir des résidus de produit. Laisser les produits chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Manipuler des contenants sales comme le produit lui-même. Incinérer dans une installation approuvée. Ne brûlez pas le contenant fermé. Éliminer conformément à la directive 2008/98 / CE en tant que ainsi que d'autres national. Lois et règlements fédéraux, étatiques / provinciaux et locaux.

Déchets dangereux :

La classification de ce produit peut répondre aux critères pour un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT:	Non réglementé
Nom d'expédition	N'est pas applicable
Classe de danger	N'est pas applicable
TDG	Non réglementé
MEX	Non réglementé
ICAO	Non réglementé
IATA:	Non réglementé
Nom d'expédition	N'est pas applicable
Classe de danger	N'est pas applicable
IMDG/IMO:	Non réglementé
Classe de danger	N'est pas applicable
RID	Non réglementé
ADR	Non réglementé
ADN	Non réglementé

Note : Les informations de transport fournies sont pour référence seulement. Le client est invité à consulter 49 CFR 100 - 177, IMDG, IATA, CE, Nations Unies Manuels d'information sur le TMD pour le TMD et le SIMDUT (Canada) pour des règlements détaillés et des exceptions portant sur des tailles de contenants et des matériaux d'emballage spécifiques et les méthodes d'expédition.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales :

TSCA	Conformes
LIS/LES	Tous les composants sont répertoriés soit sur la LIS ou LES
TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis Section 8 (b) Inventaire	
LIS/LES - Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances.	

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

Règlements Canadiens :

Classification SIMDUT 1988 Canadienne : Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT.

Règlement canadien sur les produits contrôlés (CPR): Ce produit a été classé conformément aux critères de risque de la directive sur les produits contrôlés et fiche données de sécurité contiennent tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste de divulgation des ingrédients (LDI): La silice cristalline (CAS #14808-60-7) est inscrite sur la liste des ingrédients.

Inventaire national des rejets de polluants (NPRI) du Canada: Aucun des composants de ce produit n'est inscrit à NPRI.

Règlements fédéraux des États-Unis :

OSHA Norme de communication des dangers: Ce produit est classé comme dangereux selon OSHA 29 CFR 1910-1200.

Statut TSCA: Toutes les composantes de ce produit sont énumérées ou exemptées de l'inscription sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

Loi sur les modifications et réautorisations du Superfund (SARA) :

Catégories de risques de la section 311/312 de la LEP: Danger aigu pour la santé

SARA 313 Information: Aucun des composants de ce produit n'est soumis aux exigences de déclaration établies par l'article 313 du loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit de savoir de la communauté.

SARA 302/304 Substance extrêmement dangereuse :

Aucun composant du produit n'est soumis aux exigences de déclaration de ces sections du Titre III de la LEP.

Planification et notification d'urgence SARA 302/304:

Aucun composant du produit n'est soumis aux exigences de déclaration de ces sections du Titre III de la LEP.

Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en cas d'intervention complète (CERCLA): Aucun des composants de ce produit ne doit être déclaré CERCLA:

Loi sur la qualité de l'air (CAA) :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) désignés dans la section 112 (b) de la CAA.

Ce produit ne contient aucun déployer d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient aucun déployer d'ozone de classe 2.

Loi sur l'assainissement de l'eau (CWA) :

Aucun des produits chimiques de ce produit n'est répertorié comme substance dangereuse en vertu de la CWA.

Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit ne figure sur la liste des polluants prioritaires en vertu de la CWA.

Aucun des produits chimiques de ce produit n'est répertorié comme étant un polluant toxique en vertu de la CWA.

Réglementations des États :

California Proposition 65

Ce produit contient des produits chimiques connus de l'État de Californie pour causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

Droit de savoir Liste des substances dangereuses :

Kaolin Clay CAS # 1332-58-7 : Inscrit sur les listes des substances dangereuses d'État, les listes du droit de savoir et / ou la qualité de l'air / air listes des polluants : ID, MN, NJ, PA, WA.

Le dioxyde de titane CAS # 13463-67-7 : Inscrit sur les listes des substances dangereuses d'État, les listes du droit de savoir et / ou la qualité de l'air / air listes des polluants : ID, MA, MN, NJ, PA, RI.

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

Silice cristalline CAS #14808-60-7 : Contenu à ~ 0,1%, inscrit sur les listes des substances dangereuses d'État, les listes du droit de savoir et / ou la qualité de l'air / air listes des polluants : ID, MA, NJ, PA, WA.

Noir Carbone CAS #1333-86-4 : Inscrit sur les listes des substances dangereuses d'État, les listes du droit de savoir et / ou la qualité de l'air / air listes des polluants : CA, ID, IL, MA, MN, NJ, PA, WA, WI.

Communauté Économique Européenne :

Étiquetage (67/548 / CEE ou 1999/45 / CE) : Non attribué.

Phrases de sécurité : S2 - Tenir hors de portée des enfants.

WGK, Allemagne (danger / protection de l'eau) : 1

Évaluation de la sécurité chimique :

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

	Santé	Flammability	Instabilité	Physique	Dangers Physiques et Chimiques - Protections Personnelles
NFPA	1	1	0	n/a	X
HMIS	1	0	n/a	0	C

HMIS III Note:

Santé : 1 Danger léger - Irritation ou blessure réversible mineure possible

Flammability: 0 Risque minimal

Physique: 0 Risque minimal

Protection personnelles : C

SDS US (GHS HazCom 2012 and SIMDUT 2015)

16. OTHER INFORMATION

Préparé par: Département technique

Date d'émission : Le 27 Novembre 2017

Date de révision : Aucun

Révision Note : Aucun

Avertissement :

Le fabricant garantit que ce produit est conforme à sa spécification standard lorsqu'il est utilisé selon la direction. Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Cependant, nous ne supposons pas l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques

Kel Kem Ltd. Ciment de Poêle et Cheminée à Haute Température

Date: Le 27 Novembre 2017

sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité